

Actif net du portefeuille : 14,52 M€
Valeur liquidative de la part : 38,305 €

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Ce fonds solidaire qui favorise une épargne de proximité s'adresse à des investisseurs en quête du renouveau économique de leur région. Il participe au dynamisme économique régional en finançant les entreprises locales. Il soutient l'entrepreneuriat social et les structures solidaires de retour à l'emploi. Sa démarche responsable limite les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

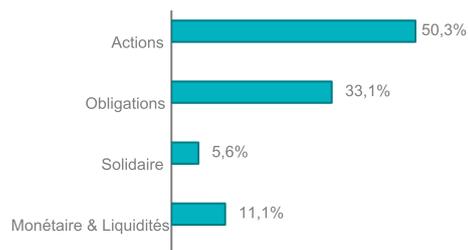
Performances cumulées (en %)	1 mois	2025	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	0,78	5,01	5,38	9,71	31,15	21,08

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	5,38	3,14	5,57	1,93

Performances annuelles (en %)	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	1,63	8,38	-11,45	12,29	3,81

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs actions	Poids	Secteur
BIOMERIEUX	2,92%	Santé
CA LOIRE-HAUTE-LOIRE-CCI	2,39%	Sociétés Financières
AIR LIQUIDE SA	2,34%	Matériaux de base



CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 31/12/1990

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Fonds mixte

Article SFDR (2) : 8

Code AMF : 990000030219

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,18%

Coûts de transaction : 0,15%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque action
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de durabilité
Risque de change

Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit d'épargne EPSENS RHONE-ALPES - AUVERGNE SOLIDAIRE. Le capital investi n'est pas garanti.

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.



INDICATEURS DE RISQUE

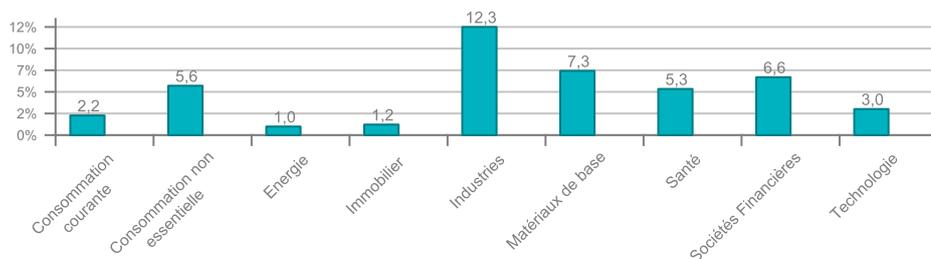
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée Portefeuille (en %)	6,74	6,59	7,32

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

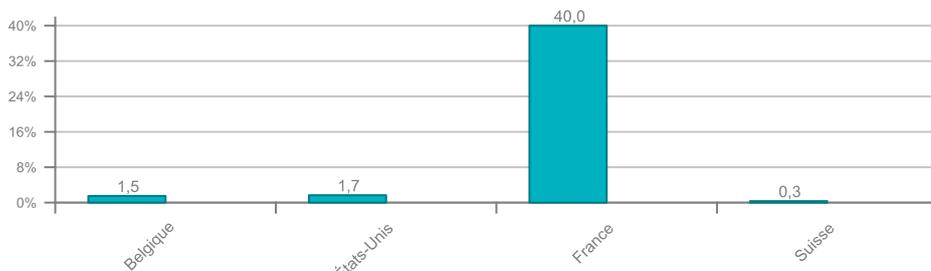
Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
SIENNA SOUVERAIN 5-7 FS-C	0,23%	TOTALENERGIES SE PARIS	-0,15%
SPIE SA	0,21%	ISH MSCI EMU ESG-GBP ETF(GER)	-0,13%
SIENNA OBLIG VERTES FS-C	0,15%	SANOFI - PARIS	-0,11%
AXA SA	0,12%	CA LOIRE-HAUTE-LOIRE-CCI	-0,07%
DANONE	0,12%	CA SUD RHONE ALPES-CCI	-0,06%

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)

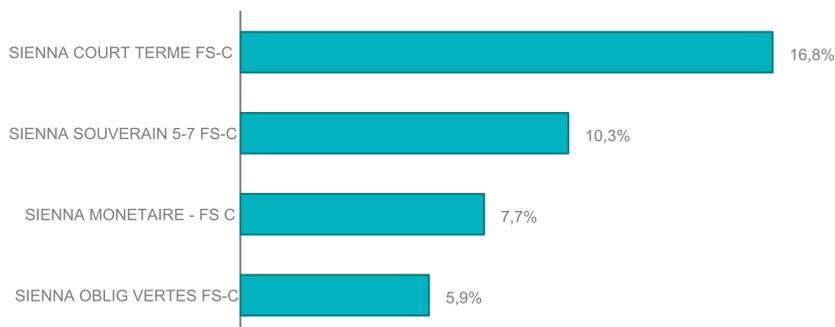


Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

Répartition par support



Économie et Marchés

Le mois d'avril a été marqué par une intensification des tensions commerciales, consécutive à l'annonce par l'administration Trump de nouvelles mesures tarifaires dont l'ampleur a pris les investisseurs de court. Cette évolution s'est accompagnée d'un accroissement de la volatilité sur les marchés financiers, entraînant un repli généralisé (mais finalement temporaire) des indices actions à l'échelle mondiale. L'indice VIX (Volatilité) a ainsi atteint un pic au cours du mois (point haut depuis début 2020), tandis que le S&P 500 enregistrerait une baisse de -11% en trois séances début avril. Toutefois, l'ouverture d'une période de négociations de 90 jours annoncée par le président Trump a permis une relative accalmie, bien que les tensions avec la Chine demeurent vives et qu'aucun accord tangible n'ait encore été conclu. Dans ce climat d'incertitudes, les flux de capitaux se sont orientés de manière plus prononcée vers les actifs refuges, à l'instar de l'or. En Europe, qui s'est vu imposer un tarif réciproque de 20%, l'incertitude pèse également. Les actions européennes ont aussi accusé le coup à l'instar du Stoxx Europe 600 (-1,2%) et du CAC 40 (-2,5%). Toutefois, les actifs européens ont profité de la défiance envers les actifs américains, ce qui a favorisé un retour des flux vers la zone euro. De plus, les obligations allemandes, recherchées en tant que valeurs refuges, ont vu leur rendement à 10 ans reculer de -30 pb, à 2,44%. Enfin, la position accommodante de la BCE a renforcé la confiance envers la zone, l'institution ayant abaissé ses taux directeurs de -25 pb et laissé entendre qu'elle restait prête à intervenir davantage ces prochains mois.

Le mot du gérant

Avril aura été marqué par le ' jour de la libération ' au cours duquel Donald Trump a décidé d'augmenter les droits de douane à l'importation, à un niveau jamais atteint. Sous le choc, les marchés ont d'abord plongé sur la première partie du mois pour se reprendre ensuite en réponse aux 90 jours de report engagés par le gouvernement Trump pour l'application effective de la hausse des barrières douanières. Ce temps de latence devrait laisser place aux négociations bipartites entre les États-Unis et le reste du monde. Pour autant, la probabilité d'une résurgence de l'inflation et d'un affaiblissement de la croissance mondiale est à ce stade renforcée. Dans ce contexte, l'immobilier ressort comme le meilleur secteur tandis que l'énergie est en nette baisse sur fond de crainte sur la demande et de surplus quant à l'offre. Sur la période, le fonds affiche une meilleure performance que son indice de référence. Malgré l'absence de Utilities au sein du portefeuille qui surperforment pourtant le marché, le fonds tire son épingle du jeu grâce à une bonne sélection au sein des acteurs de la technologie et une bonne allocation tant dans le secteur énergétique que des matériaux. Enfin, la saison des publications du 1er trimestre 2025 a été riche d'enseignements en vue d'identifier les perspectives de croissance de chaque émetteur en portefeuille dans ce contexte économique plus qu'incertain.



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	18,43	18,56
Taux de couverture (en % de l'actif)	66,38%	99,69%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.



Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.